



# Qui sont-ils ?

Combien sont-ils exactement? D'où viennent-ils? Quel genre de statuts régit leur séjour sur notre sol? Pour saisir la réalité de la présence étrangère en Suisse et les enjeux qu'elle pose, ces questions sont essentielles. «L'Hebdo» propose quelques pistes pour en finir avec les idées reçues.

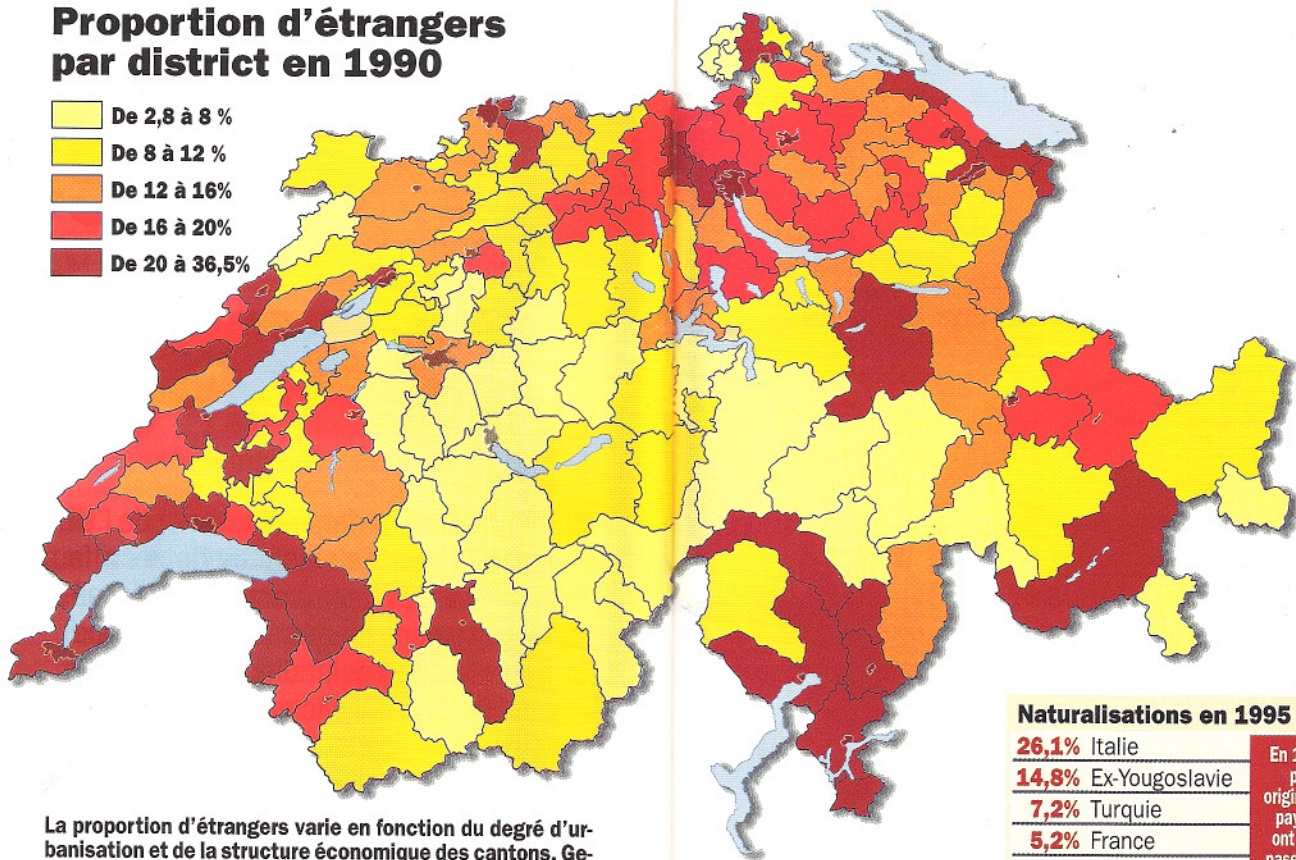
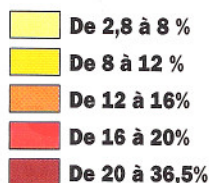
Premier constat: le nombre réel de personnes qui vivent en Suisse sans le fameux passeport rouge est difficile à établir. La preuve? Dans ses statistiques, l'Office fédéral des étrangers ne retient ni les saisonniers ou les frontaliers, ni les fonctionnaires internationaux ou les gens qui disposent de permis de séjour de moins d'un an. Encore moins les requérants d'asile. En tenant compte de

ces différentes catégories — qui relèvent de plusieurs offices fédéraux — on estime la part des étrangers à 20,8%.

Deuxième constat: sur ce total, les requérants d'asile ne représentent que 1,8%.

Troisième constat: en Europe, la Suisse est le pays qui accueille le plus d'étrangers après le Luxembourg. La Belgique se classe en troisième position, mais avec 9% de population d'origine étrangère. Seulement, et c'est une particularité de ces trois pays, les étrangers viennent en grande majorité de l'Union européenne ou de l'AELE, contrairement aux autres nations qui recensent, eux, une grande proportion de personnes issues de régions plus lointaines.

## Proportion d'étrangers par district en 1990

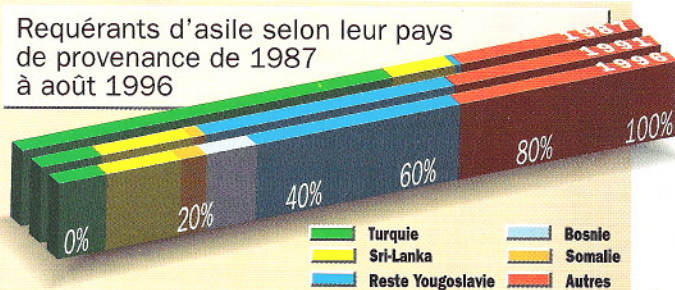


La proportion d'étrangers varie en fonction du degré d'urbanisation et de la structure économique des cantons. Genève compte ainsi le plus grand nombre d'étrangers par rapport à sa population (34,7%) à fin août 1996. Le Tessin vient en seconde position (26,6%) suivi de Bâle-Ville (25,5%), de Vaud (25,3%) et de Neuchâtel (22,4%). Le Valais, Fribourg et le Jura viennent respectivement en 13<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> place. C'est dans le Mittelland bernois, les Alpes, les Préalpes et en Suisse centrale que l'on trouve le moins d'étrangers. Dans son étude publiée l'an dernier, «La Suisse: Terre d'immigration, société multiculturelle», Werner Haug, le vice-directeur de l'Office fédéral de la statistique, relève qu'une proportion élevée d'étrangers n'entraîne pas ipso facto un accroissement de la xénophobie. Les votations de juin 1994 sur la naturalisation et de septembre 1994 sur l'interdiction de la discrimination raciale indiquent au contraire que les refus ont surtout été enregistrés dans les régions où les étrangers étaient les moins nombreux.

## Naturalisations en 1995

26,1%	Italie	En 1995, 16795 personnes, originaires de 143 pays différents ont opté pour le passeport suisse. Ce qui représente 1,3% des étrangers résidant en Suisse.
14,8%	Ex-Yougoslavie	
7,2%	Turquie	
5,2%	France	
2,6%	Espagne	
2,5%	Pologne	
41,6%	Autres	

## Requérants d'asile selon leur pays de provenance de 1987 à août 1996





# 1 575 347

**Etrangers**  
A fin août 1996

**Permis C: 963 685**

permis d'établissement, pas limité dans la durée

**Permis B: 370 704**

autorisation de séjour annuelle

**Permis G: 151 000**

frontaliers en décembre 1995

**Permis A: 45 259**

permis saisonniers

**Fonctionnaires internationaux: 25 000**

estimation avec leurs familles en décembre 1995

**Permis L: 19 699**

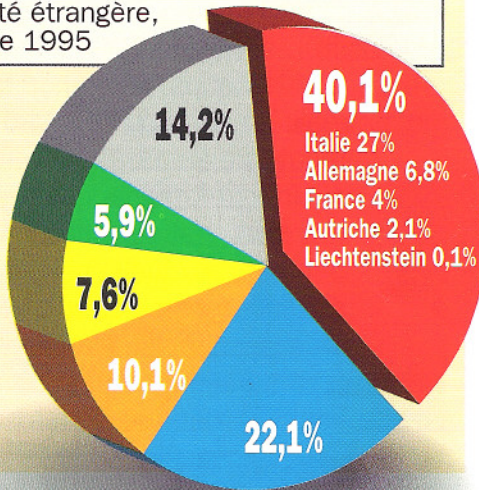
autorisations de courte durée, - de 12 mois, étudiants, artistes etc...

Depuis quelques années, la population étrangère en Suisse se modifie. Si les ressortissants des Etats voisins de la Suisse sont toujours les plus nombreux, les origines se diversifient: 40,1% étaient issus des pays voisins en 1995 contre 58,7% il y a dix ans. Les Italiens sont toujours les étrangers les plus nombreux, mais leur nombre diminue constamment (38% en 1988). Le nombre des Espagnols est également en diminution (11,6% en 1988). En revanche, les Ex-Yougoslaves (10% en 1988) et les Portugais (5,7% en 1988) augmentent.

## D'où viennent-ils?

Population résidente permanente de nationalité étrangère, fin décembre 1995

- Etats voisins de la Suisse
- Ex-Yougoslavie
- Portugal
- Espagne
- Turquie
- Autres



### Structure par âge:

**69%** ont entre **20 et 64** ans  
**27%** sont des enfants et des jeunes de moins de **19** ans  
**4,6%** sont âgés de plus de **65** ans.

### Durée de séjour

**22,1%** des étrangers sont nés en Suisse  
**37%** résident en Suisse depuis plus de **10** ans.



# 128 720

**Réfugiés et requérants d'asile**  
A fin août 1996

**Demandeurs d'asile, en attente de décisions: 23 951**

**Demandeurs d'asile, admissions provisoires: 32 982**

s'applique le plus souvent à des gens en fin de procédure d'asile qui n'ont pas été reconnus comme réfugiés mais que l'on ne peut renvoyer

**Demandeurs d'asile, traitement bloqué: 21 427.**

non reconnus réfugiés mais renvoi suspendu pour des raisons techniques. Par exemple, les Kosovars que Belgrade a déclaré indésirables en 1994

**Demandeurs d'asile, admis pour des motifs humanitaires: 27 281**

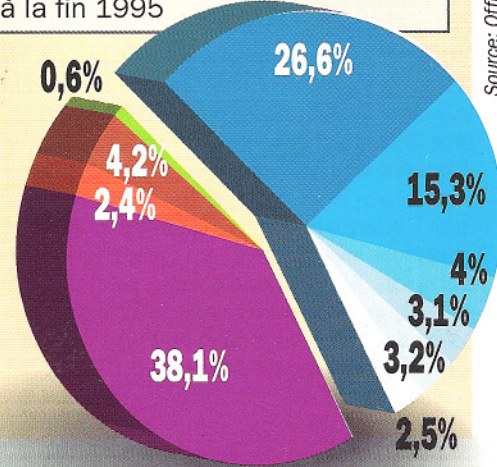
demande rejetée, au bénéfice d'une autorisation cantonale de police des étrangers

**Réfugiés reconnus comme tels: 23 079**

- Europe
- Ex-Yougoslavie
- Turquie
- Pologne
- Ex-Tchécoslovaquie
- Hongrie
- Roumanie
- Autres continents
- Afrique
- Amérique du Sud
- Asie
- Apatride

## D'où viennent-ils?

Réfugiés reconnus comme tels selon leur provenance à la fin 1995



Entre 1985 et 1991, le nombre de demandeurs d'asile par année est passé de 10 à 42 000. Ce chiffre retombe à 18 000 en 1992. Pendant cette période, les persécutés venus de Turquie et des régions de l'ex-Yougoslavie ont fortement augmenté en raison des guerres. Selon Werner Haug, vice-directeur de l'Office fédéral de la statistique, la moitié au moins des requérants de ces dernières années ont pu rester en Suisse à titres divers (réfugiés reconnus, règlements humanitaires, autorisations de séjour provisoires, procédures en cours).